

Le CESE a voté son avis « Prix et accès aux traitements médicamenteux innovants »

Date

Publié le 25/01/2017

Description

L'élévation rapide du prix des médicaments innovants suscite de nombreuses réactions. A l'occasion de la réunion du G7 des ministres de la santé à Kobé en septembre dernier, Marisol Touraine a souhaité porter devant ses homologues l'exigence de coopérer face aux défis que pose à nos systèmes de santé le prix élevé des innovations de rupture. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) insiste sur le besoin de nouvelles règles, plus transparentes et favorisant l'innovation, qui doit être accessible à tou.te.s. L'avis « Prix et accès aux traitements médicamenteux innovants » co-rapporté par Catherine Pajares y Sanchez (Groupe CFDT) et Christian Saout (personnalité associée) au nom de la section des affaires sociales et de la santé présidée par Aminata Koné (Groupe UNAF), s'attache à distinguer les domaines qui doivent faire l'objet d'une régulation internationale de ceux qui peuvent être traités dans le cadre national pour faire émerger des solutions facilitant l'accès à l'innovation. L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 25 janvier 2017, en présence de Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé, et adopté à 176 voix pour et 1 abstention.

Fichier joint

[Télécharger](#)

© - copyright CESE - Juin 2024